

PRÉFET DE L' AISNE

Direction départementale
des territoires

Service environnement

**Récépissé n° 02009 de déclaration d'un
établissement professionnel de chasse
à caractère commercial**

Unité gestion du patrimoine naturel

0000000000

LE PRÉFET DE L' AISNE

LE PRÉFET DE L' AISNE
Chevalier de la Légion d' Honneur
Officier de l' Ordre National du Mérite

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.413-4, L.424-3, R.424-13-1 à 4, R.428-7 ;

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment son article L.311-2 ;

VU le décret n° 2013-1302 du 27 décembre 2013 relatif aux établissements professionnels de chasse à caractère commercial ;

VU la déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial, établie le 23 mars 2018, par Monsieur Antoine HUBERT, représentant la société « EARL de la Carrière l'Evêque », et reçue complète le 9 mai 2018 ;

SUR PROPOSITION du directeur départemental des territoires ;

DONNE RÉCÉPISSÉ

à Monsieur Antoine HUBERT, représentant la société « EARL de la Carrière l'Evêque », dont le siège social se situe 20 Ferme de la Carrière l'Evêque – 02200 SEPTMONTS

de sa déclaration par laquelle il atteste d'une activité de chasse à caractère commercial sur des territoires, situés sur les communes de Belleu et Septmonts, pour lesquels il dispose d'un droit de chasse. La liste des parcelles cadastrales objet de la déclaration est annexée au présent récépissé.

Le caractère principal de l'activité cynégétique est l'organisation de chasses au petit gibier.

Les espèces dont le lâcher et la chasse sont envisagés sont :

- la perdrix rouge,
- la perdrix grise,
- le faisan commun.

.../...

Monsieur Antoine HUBERT, représentant la société « EARL de la Carrière l'Evêque », est tenu de respecter les règles relatives à l'exploitation des établissements professionnels de chasse à caractère commercial mentionnées par le décret n° 2013-1302.

Toute modification entraînant un changement notable des éléments de sa déclaration devra être portée à la connaissance du préfet par le responsable de l'établissement.

En vue de l'information des tiers, le préfet adressera une copie du récépissé aux maires des communes sur lesquelles l'établissement est situé et insérera un avis au recueil des actes administratifs.

FAIT A LAON, le 22 MAI 2018

Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général

Pierre LARREY

Liste des parcelles cadastrales objet de la déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial

Nom de l'établissement professionnel : **EARL DE LA CARRIERE L'ÉVÊQUE**.

Adresse du siège social de l'établissement : **Ferme de la Carrière L'évêque 02200 Septmonts**

Nom et prénom du gérant : **HUBERT Antoine**.

Commune	Lieu-dit	Section	N° parcelle	Surface (ha)	Durée de location du droit de chasse (1)
Belleu	la Haute Cornée	ZA	3	18,84	propriété Mr Hubert
Belleu	les Haute Cornée	ZA	4	15,77	propriété Mr Hubert
Belleu	la Cornée de vignettes	ZA	5	0,85	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la Couture de l'épave	ZA	3	3,94	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la Couture de l'épave	ZA	14	13,63	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la Couture de l'épave	ZA	6	0,72	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la Couture Arbre de Bourges	ZA	2	44,47	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la Couture de l'épave	ZA	8	2,99	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la Cour de Billy	ZB	3	6,49	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	le Mont Blanc	ZA	12	0,54	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la croix Simon	ZD	105	1,34	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	Sur la muette	ZB	139	2,143	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	Sur la muette	ZB	138	2,34	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	Terre du stud des aies	ZB	5	4,65	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	Terre du stud des aies	ZB	6	13,89	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	Terre du stud des aies	ZB	7	3,44	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	Terres du stud des aies	ZB	8	1,78	propriété Mr Hubert
SEPTMONTS	la Couture épave	ZA	15	3,38	propriété EARL Cornée évêque
SEPTMONTS	la Cour de Billy	ZB	176	2,11	propriété EARL Cornée évêque
SEPTMONTS	la Cour de Billy	ZB	2	0,09	propriété EARL Cornée évêque
SEPTMONTS	Cornée évêque	ZD	106	0,37	propriété EARL Cornée évêque
SEPTMONTS	la Couture épave	ZA	4	0,65	Courrier Marie Noëlle Courrière
SEPTMONTS	la Couture épave	ZA	9	25,62	Courrier Marie Noëlle Courrière

(1) uniquement pour les parcelles non détenues en propriété et dont le droit de chasse est loué ou cédé par un tiers

Madame/Monsieur (NOM Prénom) **HUBERT Antoine**.....atteste de l'exactitude des renseignements indiqués et déclare sur l'honneur détenir les droits de chasse sur les parcelles figurant dans le tableau ci-dessus.

Fait à **Septmonts** le **13/06/2018**
Signature du déclarant

Antoine Hubert

Vu pour être annexé au récépissé de déclaration d'un établissement professionnel de chasse à caractère commercial n° 02009 du 22 mai 2018
Pour le Préfet par délégation
Le Secrétaire Général
Pierre LARREY

1/1